

# ETUDE DES AVOCATS

PH.-ED. JOURNOT, P.-Y. BRANDT, L. SCHULER  
B. MORZIER, A.-R. BULA

ANNE-REBECCA BULA  
Avocate au Barreau  
Lic. en droit avec thèse

1002 Lausanne, Petit-Chêne 18, Case postale 5111  
Téléphone : + 41 (0) 24 466 11 46  
Télécopie : + 41 (0) 24 466 11 66  
E-mail : bula@etude-riviera.ch  
www.lex-vd.ch

## Personnel et confidentiel

Madame  
Rita ROSENSTIEL  
p.a. EMS Nelly de Beausobre  
Rue des Charpentiers 3  
1110 MORGES

Aigle, le 11 avril 2017

## Actions civiles c/ Etat de Vaud (agissements du curateur)

Chère Madame,

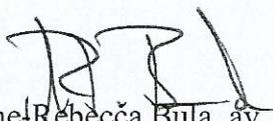
Pour votre complète information, je rencontrerai le Vice-président du Tribunal cantonal, M. le Juge Eric KALTENRIEDER, le vendredi 28 avril prochain à 15h00.

En effet, si l'Etat de Vaud ne revient pas sur le montant qu'ils ont proposé de CHF 20'000.00 à titre de tort moral, il y a un problème s'agissant des autres frais, soit des frais de justice et d'avocat qu'ils ne sont d'accord de prendre en charge qu'en partie.

Pour ma part, je ne peux pas y adhérer. En effet, je considère que le capital de CHF 20'000.00 que vous estimez être déjà bas doit entièrement vous revenir et en aucun cas servir, à tout le moins en partie, à rembourser des frais, que ce soit de justice et/ou d'avocat.

Bien entendu, je ne manquerai pas de vous en tenir informée, aussitôt après cette séance.

Dans l'intervalle, je vous prie de croire, chère Madame, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

  
Anne-Rebecca Bula, av.